

Le nouveau label du siège à partir de 2021

Nouvelles dispositions et conditions pour les sociétés de contrôle et les membres de l'PMU

- Il n'y a plus de contrats entre l'PMU et les sociétés de contrôle
- Il n'y a plus de droits exclusifs pour une société de contrôle
- Il n'y a plus de listes Excel qui doivent être tenues par les sociétés de contrôle
- Aucun rapport d'inspection du siège n'est mis à la disposition des sociétés d'inspection, le membre peut télécharger le rapport d'inspection du siège à partir du site web et le remplir au préalable, la société d'inspection reçoit de notre part un modèle neutre qu'elle peut utiliser
- Il n'y a plus de demande de siège
- Le membre envoie simplement le rapport d'inspection du siège signé à notre adresse électronique : info@permanentmakeup-verband.ch
- Chaque organisme de contrôle effectue son propre paiement

Nouveau processus simplifié de rationalisation

1. Le membre de PMU contacte les sociétés de contrôle lui-même ou la société de contrôle prend rendez-vous, l'Association PMU ne prend pas de rendez-vous
2. Le membre de l'PMU doit télécharger et remplir le rapport de contrôle du siège avec ses données personnelles avant la nomination
3. Le membre de PMU nous envoie les rapports d'inspection des entreprises mentionnées ci-dessus par e-mail à l'adresse : info@permanentmakeup-verband.ch
4. L'association PMU envoie le certificat du label au membre PMU après avoir reçu le rapport d'inspection. Les labels du siège ne sont plus disponibles

Nous acceptons les rapports de contrôle du siège des sociétés de contrôle suivantes à partir de janvier 2021 :
(par ordre alphabétique)

Société	Adresse	Contactez	Numéro de téléphone	Courrier électronique	site web	
Almedica	Route principale 76, 3285 Galmiz		026 672 90 90	office@almedica.ch	www.hygiene.ch	
Ecobion SA	Rue du Tunnel 15, 1227 Carouge	Céline Clerc	079 584 94 13	Céline.clerc@ecobion.ch	www.ecobion.ch	
Eyeco	Furkastrasse 82, 4054 Bâle	Natalie Garcia	076 394 67 04	info@eyeco.ch	www.eyeco.ch	
Les laboratoires cantonaux				Soumission du rapport		
Plus :		Les centres de contrôle de l'hygiène officiellement reconnus avec notre formulaire sont également acceptés				

***Vous trouverez les prix sur notre liste de prix séparée. Le paiement doit être organisé par le membre de PMU directement avec la société de contrôle, nous, de l'Association PMU, ne donnons qu'une valeur indicative.**

Association professionnelle suisse pour le maquillage permanent (PMU), Aarestrasse 17, 5412 Vogelsang
N° de téléphone 079 859 86 05

Courrier : info@permanentmakeup-verband.ch www.permanentmakeup-verband.ch

Cours d'hygiène au siège et cours sur l'aide d'urgence

Nous acceptons les cours d'hygiène des entreprises suivantes (qui sont nécessaires pour obtenir le certificat du label HQ) :

- Almedica Inc.
- Ecobion SA
- Eyeco
- VST
- Association SGMK
- Autres entreprises reconnues pour les cours d'hygiène et d'aide d'urgence

12 novembre 2020